Rares sont les filles qui ne sont pas sujettes aux harcèlements sexuels pendant leurs stages dans les services et les entreprises. Le plus souvent, elles n'ont pas un statut bien défini et sont fragiles. Ce qui est une aubaine pour les hommes du service ou de l'entreprise où elle fait son stage. Pour la gent masculine, « courir » derrière les stagiaires de sexe féminin relève d'un jeu. Mais pour la fille en question, c'est une vraie torture, voire même un traumatisme. Si fait que certaines, à défaut de céder, préfèrent abandonner, en plein stage, le service ou l'entreprise. Ce cas concerne généralement celles qui ne s'y attendaient pas.

Parfois, c'est dès le premier jour de stage qu'on leur fait comprendre clairement que c'est la contrepartie du stage. A elles de peser le pour et le contre avant de s'engager ou de se désister. Pour une fille en quête d'expérience, que doit-elle faire ? Comme la plupart ont peur de compromettre leur avenir, elles cèdent aux avances parce que, pour elles, c'est une porte d'entrée. Elles travaillent alors sous « une pression » insupportable si bien qu'à la fin du stage, l'on se demande si elle a appris grand-chose. Le drame est que, souvent, la relation entre la stagiaire fille et le chef ou l'employé est éphémère et ne va pas au-delà du stage. Mettant ainsi la réputation de la fille en jeu ou créant un conflit dans le service ou l'entreprise.

Le comble, c'est que certaines stagiaires sont soit mariées, soit fiancées. Si ces dernières tiennent à leur stage ou ont la cuisse légère, elles peuvent facilement briser leur foyer ou avoir des problèmes avec leurs conjoints. Le harcèlement sexuel constitue un frein à l'épanouissement des femmes dans les services. D'ailleurs, si l'on devait appliquer à la lettre les dispositions concernant le harcèlement sexuel sur les lieux de travail, la plupart des hommes y passeraient. Tout compte fait, il devrait y avoir un code d'éthique pour protéger les stagiaires de sexe féminin. Il est donc impératif que le ministère de la Promotion de la femme, celui des Droits humains et le ministère en charge du Travail agissent en synergie pour trouver une solution à ce problème.

Sous d'autres cieux, les femmes sont promptes à dénoncer cette pratique mais, au Burkina, c'est tout à fait le contraire, c'est à peine si la fille le fait savoir à ses proches. Avec juste raison certainement. En effet, dans notre contexte, jusqu'à quel stade peut-on parler de harcèlement sexuel ? De plus, il n'existe pratiquement pas de structures associatives ou étatiques spécialisées pour s'occuper de ces questions. Une grave lacune qu'il faut vite combler.

Par Sidzabda, Source: http://fr.allafrica.com/stories/201210301138.html